



POLYCLOISON 60 SNOWBOARD

Panneaux de cloisons alvéolaires préfabriqués – Knauf Polycloison

Description du produit

Knauf POLYCLOISON 60 SNOWBOARD de la gamme Knauf Polycloison est un panneau monobloc constitué de deux plaques de plâtre d'épaisseur 9,5mm conforme à la norme NF EN 520 :2009, reliées entre elles par une structure alvéolaire cartonnée d'épaisseur 41mm. Les bords longitudinaux sont des bords amincis et les bords transversaux sont des bords droits.

Documents de référence

Norme : NF EN 13915 :2007

NF EN 520 :2009

DoP : EN520-701_0001

Certificat NF : Non

FDES : Non

Label Zone Verte Excell : Non

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Domaine d'emploi

Knauf POLYCLOISON 60 SNOWBOARD de la gamme Knauf Polycloison est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons distributives, de doublage intérieur de murs ou de gaines techniques :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA - EB

POLYCLOISON 60 SNOWBOARD

Cloisons alvéolaires - Knauf Polycloison



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type selon EN	-	A	NF EN 520
Réaction au feu Euroclasse	-	B-s1, d0	NF EN 13501-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m²	approx. 14,1	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords amincis	NF EN 520
Profil des bords transversaux	-	Bords droits	NF EN 520
Largeur	mm	1200	-
Tolérance largeur	mm	+0 / -4	NF EN 520
Tolérance longueur	mm	+0 / -5	NF EN 520
Épaisseur	mm	60	-
Tolérance épaisseur	mm	±1	NF EN 13915
Tolérance d'alignement	mm	≤ 5 sur la longueur ≤ 3 sur la largeur	NF EN 13915
Résistance à la vapeur d'eau μ	-	10	EN ISO 12572
Résistance à la flexion	mm	≤ 30	NF EN 13915
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	0,25	EN ISO 10456
Adhérence de l'âme	MPa	≥ 0.01	NF EN 13915
Dureté superficielle	-	Standard	-
Diamètre empreinte	mm	≤ 20	NF EN 520

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.